

Le Centre Pénitentiaire de Ducos, un Etablissement au bord de l'implosion !



UR MARTINIQUE

DUCOS, le 14 Septembre 2023

La république, s'arrête-t-elle dans l'atlantique avant de rejoindre nos terres ?

1008 personnes détenues incarcérées, la prison est sur le point de craquer.

Pour l'**UFAP UNSa Justice Martinique**, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

-En matière de surpopulation carcérale-

Le Centre Pénitentiaire de Ducos subit inlassablement le regard creux et inerte du Ministère de la Justice face à la suroccupation. Pendant que certaines juridictions sont saisies pour doper les aménagements de peine et prioriser les alternatives à l'incarcération, à la Martinique, le CP Ducos est gavé jusqu'à ne plus tenir.

Complètement abandonnés, les personnels sont livrés à eux-mêmes et sont sacrifiés sans répit et sans la moindre considération pour leurs efforts. Aucuns moyens humains et structurels pour tenir une population carcérale spécifique et principalement affectée de troubles psychiatriques.

1008 personnes détenues pour 736 places, c'est bientôt l'alignement des matelas au sol et le retour en grande pompe de la violence et des nuisibles.

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

-En matière d'orientation des personnes détenues en attente de transfert-

Les détenus martiniquais sont-ils interdits du territoire français ?

Pour une raison d'éloignement géographique, doit-on continuer à subir l'attentisme de l'administration pour affecter les nombreuses personnes détenues qui attendent de se resocialiser dans les établissements pour peine de l'hexagone et d'accéder à des formations qualifiantes, diplômantes ou à un emploi leur permettant d'indemniser les victimes.

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

-En matière de Ressources Humaines-

Les postes ne sont pas ouverts dans les campagnes de mobilité. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés, des mises à dispositions ne sont pas régularisées, d'autres situations de radiation des cadres ne sont pas suivies d'effets. Des Surveillants et des Premiers Surveillants manquent à l'effectif. Pendant ce temps les agents tirent la langue, de nombreux matins-soirs les condamnent à une vie sociale pourrie, ouverte sur l'anxiété, la perte de repères et la dégradation accrue de leurs dispositions mentales et physiques.

Les officiers sont au four et au moulin, Ils couvrent toutes les carences sans recul possible pour mieux accompagner et manager leurs équipes.

On va droit dans les murs !!!

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

-En matière structurelle pour gommer les discriminations territoriales-

L'UFAP UNSa Justice Martinique a démontré l'impérieuse nécessité d'implanter sur le territoire des Unités Hospitalières UHSA et UHSI pour mieux prendre en compte un public remis à la prison lorsque les acteurs légitimes de prise en charge ont échoué. La santé des personnes incarcérées, lorsqu'elle n'est pas garantie, impacte la société martiniquaise qui en paiera le prix fort.

L'UFAP UNSa Justice Martinique demande, dans le cadre de la lutte contre la délinquance et les trafics de stupéfiants générateurs de violences et de troubles psychiatriques, la mise en place sans commune mesure sur un territoire isolé, d'une équipe de sécurité et d'une équipe cynotechnique d'autant plus que le Centre Pénitentiaire de Ducos est identifié comme le seul établissement qui accueille l'ensemble des personnes qui relèvent de la compétence de la Juridiction Inter-Régionale Spécialisée qui lutte contre le grand banditisme à travers le trafic d'armes et des produits stupéfiants dans la zone Antilles-Guyane.

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

-En matière logistique-

Que dire du parc automobile ?

Alors que dans tous les établissements de l'hexagone, les parcs automobiles sont rajeunis par des véhicules de marques allemande, ici à la Martinique, les tanks sont conservés laissant penser une volonté de laisser les personnels martiniquais se tuer sur les routes. **Quelle logique !** lorsqu'on sait que pour pallier à la carence des tanks, des véhicules sont loués depuis plusieurs années à des prix exorbitants (Environ 100000 euros/an).

Que fait l'Administration Pénitentiaire ?

Un protocole non respecté !

Malgré un protocole issu d'un travail gigantesque signé le 17 février 2023 entre le Centre Pénitentiaire et le CHUM, les personnels du CP Ducos subissent les pires désillusions lors de leurs déplacements aux urgences. Les personnels sont soumis à des heures d'attente considérable avant la première prise en charge du patient-détenu. Face à ce parcours de santé actuellement désorganisé et complètement jonché de carences de tout ordre, les personnels pénitentiaires, médicaux et les patients sont en grand danger.

Attendons-nous le prochain commando pour réagir ?

Médecin de garde : un engagement non tenu !

L'Agence Régionale de Santé, qui semblait avoir compris l'intérêt de réinstaurer le médecin de garde au Centre Pénitentiaire pour faciliter les soins en service de nuit et le week-end, a complètement disparu des radars, préférant briller par son silence.

Et que fait l'Administration ?

La Martinique, doit-elle continuer à n'être réduite qu'à ses atouts tropicaux ?

Pour l'UFAP UNSa Justice Martinique, il est temps d'agir avant que le territoire ne sombre dans le « i bon kon sa » pendant que tout le monde regarde impuissant monter la délinquance sans pouvoir porter le courage de changer les choses pour une société meilleure.

Pour l'UFAP UNSa Justice Martinique,
Stéphane LORDELLOT
Secrétaire Général